



Fondamentaux sur le budget local

Présentation

Formation proposée exclusivement aux élus locaux !

Les élus méconnaissent souvent les principes et le droit financiers applicables aux collectivités territoriales alors que les moyens financiers sont au cœur du fonctionnement de la collectivité et le vote du budget un temps fort de la démocratie locale.

La formation se propose de travailler les notions suivantes :

- connaissance du cadre général des finances locales, et notamment l'autonomie financière
- principes budgétaires
- procédure budgétaire.

Les éléments apportés seront directement opérationnels.

Infos pratiques

> **Composante(s)** : UFR Sciences Sociales, Service Formation Continue et Alternance

> **Modalité d'enseignement** : Formation continue

Organisation de la formation

Formation dispensée en présentiel (2 journées de 7 heures, soit 14 heures).

Partir des connaissances des participants.

Accompagner les apports théoriques par un fichier support.

Favoriser les échanges tout au long de l'intervention.

Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation.

Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

Admission

Droits d'inscription

1200 € / personne